RAPPORT ANNUEL 07/08





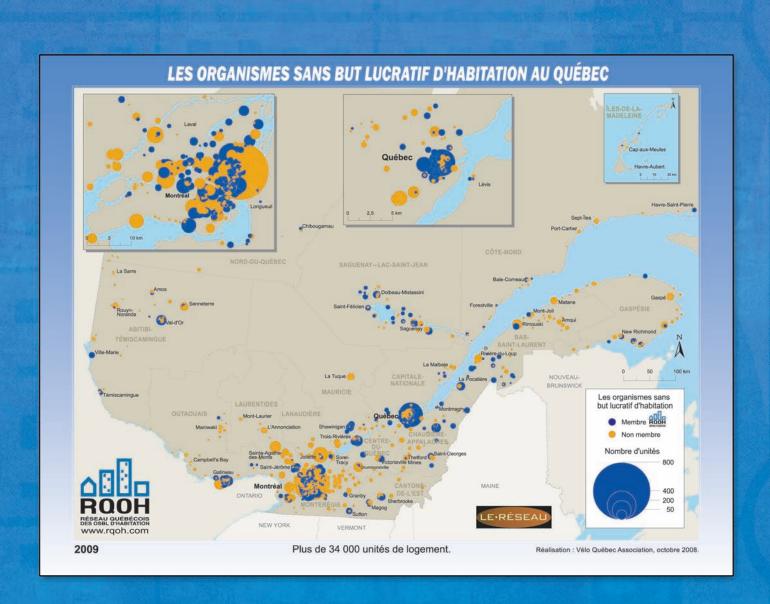












MOT DE LA PRÉSIDENTE



haque rapport annuel marque la fin d'une année formidable et celle-ci ne fait pas exception! La mission du Réseau québécois des OSBL d'habitation est de plus en plus reconnue et ses efforts en sont récompensés. Plusieurs dossiers ont progressé, que ce soit sur le cadre de référence en soutien communautaire, sur les modifications au crédit d'impôt pour le maintien à domicile et c'est avec détermination

que nous poursuivrons, en 2009, les différentes représentations et consultations auprès des instances gouvernementales. Le bilan des actions et des activités du Réseau québécois dans le domaine de l'habitation communautaire démontre, une fois de plus, la vitalité du regroupement.

Le Réseau envisage sa croissance avec dynamisme et désire poursuivre ses efforts à offrir des services de qualité à ses membres sur l'ensemble du territoire québécois.

Par cette occasion, je tiens à remercier l'ensemble du personnel, des gestionnaires, des fédérations régionales et autres partenaires du Réseau québécois des OSBL d'habitation qui ont su faire preuve d'engagement, de générosité, toujours dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des OSBL d'habitation.

Encore une fois, merci à chacun des administrateurs et résidants qui s'impliquent activement dans leur milieu de vie.

Myrtha Laflamme Présidente



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

u fil des dernières années, le Réseau québécois des OSBL d'habitation a su s'imposer comme un intervenant majeur dans le milieu de l'habitation communautaire. L'année 2007-2008 a été marquée par la tenue de nombreux événements. La neuvième année de la fédération s'annonce tout aussi enthousiasmante. Il reste tant à faire! Le Réseau entend bien continuer ses efforts consacrés à offrir des conditions de logement stables et appropriées aux besoins des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées.

L'année 2007-2008 a été l'occasion de consolider

plusieurs dossiers touchant à l'habitation communautaire, Parmi les faits saillants, soulignons l'adoption d'un cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social, la mise sur pied d'une 8e fédération régionale des OSBL d'habitation pour les régions Bas-St-Laurent, Gaspésie et les Iles-dela-Madeleine, l'agrandissement du territoire de la Fédération des OSBL d'habitation de Laval, Laurentides, Lanaudière, le lancement du programme d'efficacité énergétique pour les OSBL d'habitation, le prolongement du programme AccèsLogis et la poursuite de la tournée des rencontres régionales LOGER À LA

BONNE ENSEIGNE.
L'année qui se termine
est également significative sur le plan des
représentations auprès
des instances gouvernementales toujours
dans le but d'améliorer
les conditions de vie des
locataires et les conditions de gestion des
employés et administrateurs qui œuvrent au
sein de nos organismes
d'habitation.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe maintenant plus de 430 corporations propriétaires de plus de 16 000 unités de logement. Ce succès est attribuable aux fédérations membres du Réseau et à leur dynamisme qui permet de maintenir notre croissance au fil des ans.

L'année 2009 s'annonce, elle aussi, des plus stimulante. Les défis du Réseau québécois des OSBL d'habitation sont grands et les retombées potentielles pour l'habitation communautaire le sont encore plus.

François VermetteDirecteur général

Frayoir Gentle

VIE ASSOCIATIVE

es différentes instances du Réseau ont maintenu le rythme de leurs rencontres. C'est le cas du conseil d'administration qui a ajouté, à ses 6 rencontres régulières, en février 2008, une journée de planification stratégique. Le conseil n'a subit aucun changement pendant l'année. Cette journée de planification stratégique a permis au conseil et aux directions des fédérations de faire le point sur les rôles, valeurs et préoccupations du Réseau. La journée a aussi permis de mieux définir les besoins en ressources humaines et de-là, voir à la redéfinition de certains postes.

Les représentations auprès des instances gouvernementales demeurent la priorité du Réseau pour les années à venir. Mais d'autres dimensions de notre action ont davantage fait surface comme le besoin d'augmenter la liaison entre les fédérations afin d'assurer la cohésion du mouvement, l'importance de développer des partenariats de services professionnels et du soutien technique auprès des fédérations et de leurs membres. Le comité exécutif s'est plus particulièrement penché sur les

outils de gestion interne et sur les suivis budgétaires, par exemple pour l'approbation des dépenses et appels d'offre de plus de 1 000 \$.

Un grand nombre de travaux ont également progressé au travers des trois comités internes. Il s'agit du comité des fédérations, qui réunit les directions exécutives des fédérations, du comité financement et développement ainsi que du comité assurances.

Le comité des fédérations s'est rencontré 3 fois. Deux de ces rencontres ont essentiellement porté sur la mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique.

Le comité financement et développement s'est affairé au développement d'une formule de péréquation pour la contribution au secteur (CAS) parmi les fédérations membres. Cette contribution au secteur associatif de l'habitation communautaire provient du programme Accès Logis. Elle correspond à 1 % des coûts de réalisation des projets. Les projets d'agrandissement ou de création de nouvelles fédérations

y ont été discutés. C'est le cas du projet d'agrandissement du territoire de la FLOH qui a été discuté avant d'être présenté au conseil d'administration en mars et accepté.

Le comité assurances s'est réuni à quatre reprises pour se pencher sur un projet d'évaluation des valeurs des immeubles assurés par Sékoia et pour négocier, avec l'assureur, les conditions de renouvellement du programme. L'opération d'évaluation du parc a été lancée en fin d'année. Au cours des deux prochaines années, tous les immeubles assurés par Sékoia seront évalués pour leur valeur de remplacement.

Nous avons tenu le 1er avril une rencontre à laquelle étaient conviés les membres du Réseau provenant des régions du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Cette rencontre a été convoquée à la demande des membres de ces régions. Lors de cette rencontre, les membres présents ont souhaité la mise sur pied d'une fédération régionale plutôt que de maintenir leur statut de membres associés au Réseau.







LES DOSSIERS DU RÉSEAU



Paus que jamais cette année, les dossiers du Réseau reflètent les préoccupations de notre mouvement pour l'amélioration des conditions de vie des locataires aussi bien que des employés et administrateurs qui œuvrent au sein de nos organismes d'habitation.



C'est avec grande fierté que nous avons vu l'adoption d'un cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social! L'annonce à été faite le 9 novembre 2007, par les ministres Nathalie Normandeau, responsable de la



SHQ et Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux. Pour sa première année d'exercice, le Cadre de référence a été assorti d'une enveloppe de 5 millions de dollars. Des années de pratique, de représentation et de « contagion » ont fini par convaincre les pouvoirs publics de la pertinence de ce programme. Cette première grande avancée consacre la reconnaissance des pratiques de soutien communautaire auprès des locataires plus vulnérables en tant qu'interventions efficaces pour la prévention de la santé et la stabilité résidentielle des locataires. Le dossier n'est pas clos pour autant puisque les besoins pour les seuls OSBL d'habitation sont évalués à 12 millions de dollars. Les enjeux ne portent pas que sur les sommes allouées mais aussi sur leur répartition puisqu'une bonne part des budgets sont allés à des offices d'habitation. On note aussi des disparités injustifiées d'une région à l'autre. Plusieurs de nos représentations auront donc porté sur l'application du nouveau cadre.

Depuis quelques années, l'annonce du budget du gouvernement du Québec va de pair avec l'activation de la coalition de l'habitation communautaire dans laquelle nous prenons une part active. L'objectif premier de cette coalition est de s'assurer du renouvellement du programme AccèsLogis. L'incertitude répétée d'une période budgétaire à l'autre a mené la coalition à élaborer une position en faveur d'une stratégie à plus long terme, c'est-à-dire un plan de développement pour au moins 5 ans.

Les modalités entourant la certification des résidences pour personnes âgées a occupé une partie de nos énergies. Plusieurs questions ont été portées à notre attention. On peut retenir en particulier celle du plan d'évacuation en cas d'incendie pour lequel le ministère de la Sécurité publique a publié un guide. Ce dernier comportait certaines zones d'ombre et nous avons obtenu la publication, en septembre 2008, d'une édition modifiée.



Mais ce sont surtout les importantes augmentations des cotisations à la Commission de la santé et la sécurité au travail dans ces mêmes OSBL d'habitation pour aînés qui ont pris le devant de la scène. En effet, la CSST étudie présentement la possibilité de scinder les résidences avec services en deux catégories de classification, l'une moins risquée pour les résidences n'offrant pas de soins et une autre, plus à risque, pour les résidences offrant des soins personnels. Nos représentations se poursuivent dans l'attente des résultats des examens de la CSST prévus en décembre 2008. Dans l'intervalle, nous avons pu établir des liens avec des intervenants clés de l'organisme. Nous avons également obtenu l'assurance d'être consultés à l'occasion des changements concernant nos organismes.

Les nouvelles modifications au crédit d'impôt sur le maintien à domicile ont interpellé plusieurs de nos membres. Nos représentations ont mené à certains accommodements.

Nous avons été invités à présenter un mémoire lors de la consultation sur les conditions de vie des aînés. Cette présentation a été l'occasion de mettre en évidence l'importance et la diversité de la contribution des OSBL dans l'offre de résidences collectives pour aînés. Le Réseau a pu réitérer l'importance de la hausse du financement des politiques de soutien à domicile. Le mémoire du RQOH est disponible sur le site web du Réseau www. rgoh.com

Nous avons maintenu notre présence au conseil d'administration du Fonds québécois d'habitation communautaire, au Chantier de l'économie sociale et au Réseau québécois de l'action communautaire autonome.

Enfin, notre présence au comité consultatif sur la modernisation des services et des programmes de la Société d'habitation du Québec s'est intensifiée avec

le dépôt de projets pilotes en collaboration avec la CQCH. Les discussions sur la mise en place d'un de ces projets se poursuivent.





MEMBERSHIP

ette année, notre mouvement s'est enrichi d'une soixantaine de nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre d'organismes membres à 432. Cela représente 47 % des organismes d'habitation et / ou d'hébergement recensés dans notre base de données. Les organismes membres totalisent environ 16 000 unités de logement ou d'hébergement. Cela fait montre d'une croissance qui demeure soutenue depuis plusieurs années.

CROISSANCE DU MEMBI TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ		ERSHIP AU 30 SEPTEMBRE 2008 TAUX DE PÉNÉTRATION			
FÉDÉRATION	NOMBRE D'ORGANISMES	NOMBRE D'UNITÉS	NOMBRE D'UNITÉS PAR TERRITOIRE	TAUX DE PÉNÉTRATION	TAUX DE CROISSANCE
MEMBRES					
FOHM	110	7 105	12 800	55,51%	
FROHQC	123	3 089	5 059	61,06%	
FOHRJS	33	995	2 829	35,17%	
FROH	33	684	1 779	38,45%	240/
ROHSCO	18	473	1 875	25,23%	21%
FLOH	31	880	2 688	32,74%	
FROHMCQ	24	1 117	1 666	67,05%	
FOHBGI	34	771	2 335	33,02%	
RQOH	26	1 032	3 740	27,59%	
	432	16 146	34 771	46,44%	

L'évènement de l'année est sans contredit la création d'une 8ième fédération régionale. La Fédération des OSBL d'habitation du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles a vu le jour lors d'une assemblée générale de fondation tenue en juin dernier à Rivière-du-Loup. Grâce au travail actif des membres de la région, la nouvelle fédération démarre avec pas moins de 34 membres!

Mentionnons également que la FLOH porte désormais le nom de Fédération des OSBL d'habitation de Laval, Laurentides et Lanaudière.







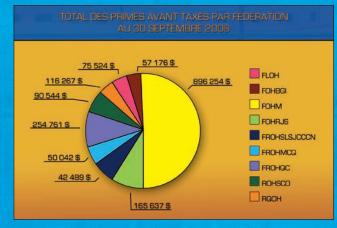


SERVICES

Totre service vedette, le programme d'assurances Sékoia, a poursuivi sa croissance et montré sa solidité après seulement quelques années d'opération. Des négociations avec l'assureur ont permis au Réseau d'obtenir un rendement sur les primes. Le Réseau a ainsi créé un fonds de prévoyance et c'est le conseil d'administration qui a la responsabilité de déterminer l'utilisation du Fonds sur recommandation du comité assurances.

Les paramètres d'utilisation du Fonds sont :

- versements directs aux OSBL participants au programme pour contrer une hausse subite des primes d'assurances;
- paiement d'études ayant pour but d'améliorer le programme;
- partage de revenus entre le RQOH et les fédérations;
- paiement d'une compensation pour bris de contrat avec le courtier du programme;
- support financier à un OSBL ayant des difficultés juridiques avec l'assureur qui ne respecterait pas la couverture d'assurances en vigueur au moment d'un sinistre;
- toute autre modalité qui répond à l'objectif mentionné au préambule.



C'est à partir de ce Fonds que nous financerons, par exemple, les évaluations du parc des OSBL assurés par le programme d'assurances Sékoia. L'assureur et le courtier participent aussi financièrement à l'opération.

L'année a été marquée par le lancement du Programme d'efficacité énergétique pour les OSBL d'habitation. Fruit d'un partenariat avec Hydro-Québec, ce programme permet aux OSBL d'habitation d'obtenir des remises importantes sur certaines mesures d'efficacité énergétique. L'ensemble du programme est déployé à l'échelle du Québec en partenariat avec les fédérations. Le changement des thermostats bimétalliques par des thermostats électroniques est sans conteste, la vedette du

programme. D'ailleurs, ce programme prévoit le remplacement des thermostats sans frais pour les OSBL d'habitation. D'une durée de 2 ans, le programme commence à peine à se déployer mais déjà la réponse des organismes est très favorable.

J'AI UN PLAN, notre programme de services financiers avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins a fait l'objet d'une refonte pour en améliorer l'offre. C'est donc un programme nouveau et amélioré qui est maintenant offert aux OSBL d'habitation.

Nous avons également maintenu les autres achats groupés dans notre club privilèges. Ces achats groupés s'ajoutent à ceux que les fédérations négocient régionalement.









RECHERCHE, FORMATION ET ÉVÉNEMENTS









es activités de recherche, de formation et la réalisation de colloques ou d'événements spéciaux sont des moteurs importants de notre mouvement.

Le rapport final de l'enquête intitulée Les OSBL d'habitation au Ouébec, l'offre et les besoins en soutien communautaire a été rendu disponible. Les premiers résultats avaient été divulgués lors du colloque Parce que l'avenir nous habite 2006 ainsi que dans une série de fascicules thématiques. Le rapport est disponible sur le site du ROOH et sur le site du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales : http://www.larepps.uqam.ca/ publications/cahier logement.php Ce premier portrait de notre secteur permet de mieux faire connaître les OSBL d'habitation et il est devenu, dans notre milieu, un important ouvrage de référence.

De nouveaux projets de recherches ont été amorcés, notamment sur la main d'œuvre, les administrateurs et sur la participation des locataires dans les OSBL d'habitation. Les résultats de ces recherches seront disponibles en 2009. Nous avons amorcé un portrait de la main d'œuvre dans le secteur de l'habitation communautaire en partenariat avec le Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et en action communautaire. L'enquête nous aidera à

mieux connaître le nombre et le type d'emplois, les caractéristiques des employés, contractuels et bénévoles, les conditions de travail, la mobilité, la polyvalence, etc.

En collaboration avec la Chaire du Canada en économie sociale, nous avons amorcé une recherche portant sur *Les nouveaux défis des administrateurs des OSBL d'habitation*. La recherche est rendue possible grâce à une subvention du programme de recherche de la SCHL.

Un autre projet porte, celui-là, sur les pratiques de participation des locataires des OSBL-H. Nous voulons recenser ces pratiques et les organiser de manière à les rendre facilement disponibles pour nos membres. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une subvention du programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC) de la SHQ.

Nous avons poursuivi nos collaborations avec le milieu universitaire, en particulier avec l'équipe de recherche Économie sociale, santé et bien-être de l'UQÀM ainsi qu'au chantier d'activité partenariale sur l'habitat de l'ARUC en économie sociale. C'est avec ce dernier groupe que nous avons collaboré pour l'élaboration du premier ouvrage consacré à l'habitation communautaire

Se loger autrement au Québec dont le lancement est prévu à l'automne 2008.

Nous avons tenu l'organisation des rencontres Loger à la bonne enseigne avec trois rencontres dans les régions de Québec-Chaudière-Appalaches, Laval-Laurentides-Lanaudière et Outaouais réunissant près de 500 personnes. Ces différentes rencontres constituent une excellente occasion d'échanger et de créer des liens utiles entre ceux qui administrent des ensembles de logements et ceux qui œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le succès de ces évènements ne se dément pas et justifie le temps et les énergies qui y sont investis.

Plusieurs formations sont offertes par les fédérations membres. Pour sa part, le Réseau a tenu une seule séance de formation. Il s'agissait d'une formation sur les assurances en Gaspésie.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec les *Rendez-vous annuels* de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay. Cette année encore, les journées de ressourcement et de formation ont permis de rejoindre plus de 1000 bénévoles œuvrant auprès des personnes âgées.

COMMUNICATIONS

'un des grands défis de notre mouvement consiste à mieux nous faire connaître et mieux faire connaître les réalisations des OSBL-H. La publication et la diffusion, en début d'année, d'un feuillet portant sur le secteur des OSBL d'habitation fut l'occasion d'accentuer la visibilité de la formule en plus de diffuser des connaissances sur ces organismes d'habitation.

Notre principal outil de communication reste le bulletin LE RÉSEAU. Avec un tirage d'environ 2 500 exemplaires, LE RÉSEAU s'impose de plus en plus auprès de nos membres et partenaires. Nous avons publié quatre bulletins avec des dossiers sur la ruralité, la participation des locataires, les municipalités et les pratiques vertes. Ce numéro, publié en juin, nous a incité à changer nos propres pratiques avec du papier 100% recyclé et portant la certification

FSC qui assure le respect d'une saine gestion forestière socialement, écologiquement et économiquement responsable. Le numéro de septembre termine l'année financière en abordant le rôle des municipalités. Les revenus publicitaires du *RÉSEAU* se sont maintenus cette année. Nous avons atteint le maximum d'espace prévu pour la publicité et nous comptons maintenir cet équilibre dans l'avenir.

La collection de guides *Les* meilleures pratiques s'est enrichie d'un nouveau titre portant sur les conditions de travail au sein des organismes communautaires. Inspiré des pratiques quotidiennes, ce nouveau guide se veut le plus près possible des valeurs reconnues par le milieu communautaire où la personne est au cœur des actions. Aussi, un guide sur le bon usage des renseignements personnels est en cours de révision.

Les guides Les Meilleures pratiques sont toujours très en demande et constituent un succès d'édition pour LE RÉSEAU.

Nous avons émis une dizaine de communiqués de presse au cours de l'année et, bien que nos interventions dans les médias aient été limitées, le premier public de nos prises de position reste les intervenants du milieu de l'habitation ainsi que les instances politiques et ceux-ci ont été bien rejoints.

La transformation de notre site internet n'est pas encore visible mais toute l'équipe s'est penchée sur sa refonte au cours des derniers mois. Les faiblesses de notre site ont été identifiées et les solutions sont en cours d'élaboration. Un nouveau site revampé devrait être mis en ligne prochainement.







FINANCES

e financement des activités du
Réseau est un
exercice de voyance
difficile. La contribution au secteur (CAS),
qui constitue une part
importante de notre
financement, reste
hautement imprévisible.
Cette année encore, la
CAS est en importante
baisse, reflétant les
difficultés de livraison
des projets.

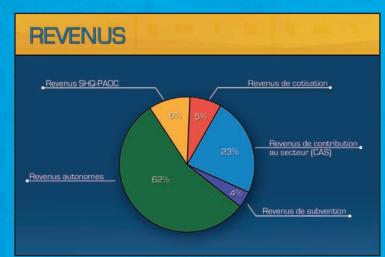
Le Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC) de la SHQ n'étant jamais bonifié, ni même indexé, les activités de base du Réseau souffrent d'un déficit structurel. Nos revenus autonomes sont en hausse mais ne comblent pas ce manque à gagner.

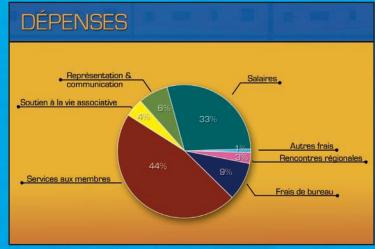
Ce déficit est comblé par les différents projets ponctuels que nous développons et qui nous permettent de maintenir nos activités. En fait, avec l'arrivée du Programme d'efficacité énergétique pour lequel nous avons un contrat avec Hydro-Québec, nos revenus autonomes deviennent les plus importants, dépassant même la CAS.

Ce financement par projet reste fragile puisqu'il suppose une course continue au financement.

La Société d'habitation du Québec a entrepris une réflexion sur le financement des groupes qui relèvent de son champ de compétence.

Cette réflexion devrait nous être soumise bientôt.





GESTION INTERNE

a première partie de l'année a été consacrée à l'aménagement de nos nouveaux locaux, lesquels ont déjà dû être agrandis en fin d'année. Nous disposons maintenant de l'espace pour faire face à la croissance pour quelques années encore.

Suite à la journée de planification stratégique du 1er février, nous avons comblé un poste nouvellement créé d'agent de liaison et procédé à des redéfinitions de postes. Nous avons quand même passé une bonne partie de l'année avec un déficit d'une personne.

Le Conseil a adopté une politique salariale. Cette politique est venue s'ajouter à celle adoptée en 2003 sur les conditions de travail. Ainsi, nous avons en mains des outils qui nous permettent plus d'équité entre les employés en plus d'offrir des conditions de travail intéressantes qui favoriseront la rétention du personnel.

Notre travail sur un guide de gestion financière s'est poursuivi et, bien qu'il ne soit pas terminé, nous mettons en pratique ce qui est déjà écrit.



Le personnel du Réseau est maintenant composé de 7 personnes :

François VermetteDirecteur général

Myriam Lalonde
Adjointe à la direction

Marie-Noëlle Ducharme Responsable de la recherche Émilie Roy
Communication et événements

Patrick Ducharme Chargé de projet, Programme d'efficacité énergétique Julie Chazal
Service aux membres

En poste depuis le 1er octobre 2008: **Kim Bertrand** Soutien administratif



CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MYRTHA LAFLAMME FROHSLSJCCCN - Présidente

MARIETTE HÉRAUT FOHRJS - Vice-présidente

DENY LÉPINE FROHQC - Trésorier

ODILE BOURDAGES FROHQC

BENOIT FORTINROHSCO

GERVAIS DARISSE FOHBGI

GUY GAGNON FROHMCQ

MONIQUE LACROIX FOHM

CLAUDINE LAURIN FOHM

OLIVIER LOYER FLOH

VACANT

Poste régions non-fédérées

FRANÇOIS VERMETTE, Secrétaire, non membre du conseil

COMITÉ DES FÉDÉRATIONS

LUC BLACKBURN FROHSLSICCON

ODILE BOURDAGES FROHQC

GUY GAGNON FROHMCO

MARIETTE HÉRAUT FOHRIS

CLAUDINE LAURIN FOHM

OLIVIER LOYER FLOH

NATHALIE SAUVÉ ROHSCO

COMITÉ ASSURANCES

LOUISE GRATON FOHM

MARIETTE HÉRAUT FOHRIS

DENIS LEMIRE FOHM

DENY LÉPINE FROHOC

FRANÇOIS VERMETTE ROOH

COMITÉ RECHERCHE SUR LE PORTRAIT DES EMPLOYES

LYNDA BINHAS CSMO-ES

MARIE-NOELLE DUCHARME ROOH

LUCIE DUMAIS UOAM

NATHALIE SAUVÉ ROHSCO

COMITÉ NATIONAL LOGER À LA BONNE ENSEIGNE

ANDRÉE LÉVESQUE AGRTQ

ODETTE PERRON MSSS

CLAUDE ROY SHQ

FRANÇOIS VERMETTE ROOH

NATHALIE VERRET CQCH

COMITÉ FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

LUC BLACKBURN FROHSLSICCCN

ODILE BOURDAGES FROHOC

GERVAIS DARISSE FOHBGI

MARIETTE HÉRAUT FOHRIS

OLIVIER LOYER FLOH

LÉGENDE

RÉSEAU / FÉDÉRATIONS:

RQOH: Réseau québécois des OSBL d'habitation FLOH: Fédération de Laval, Laurentides et

Lanaudière des OSBL d'habitation FOHBGI : Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

FOHM: Fédération des OSBL d'habitation de Montréal

FROHQC: Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches

FOHRJS: Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît

FROHMCQ: Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre du Ouébec FROHSLSJCCCN: Fédération des OSBL d'habitation Saguenay Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord ROHSCO: Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais

AUTRES PARTENAIRES:

AGRTQ : Association des groupes de ressources techniques du Québec

CQCH: Confédération québécoise des coopératives d'habitation

CSMO-ES: Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et en action communautaire

MSSS: Ministère de la Santé et des Services

SHQ: Société d'habitation du Québec UQAM: Université du Québec à Montréal



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

533, rue Ontario Est, Bureau 206, Montréal (Québec) H2L 1N8 Téléphone : 514 846-0163 / Télécopieur : 514 846-3402

Courriel: rqoh@rqoh.com / Internet: www.rqoh.com



